

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
31 - Haute-GaronneEXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 11 juin 2020 à 18 heures 00

## Date de convocation :

05 juin 2020

## Date d'affichage :

05 juin 2020

## Objet

Annulation loyers Mars  
Avril Mai pour Mme  
AMBOT et Mr  
BARNERON suite à la  
crise sanitaire.

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mesdames VEYRIES Nadine, BOLEA Maryse, ARIES Fabienne,  
WINTERSTEIN Martine, Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard,  
SALES André, BALLARIN Jacques, VALLE Anthony, MADET Michel

Secrétaire de séance :

Mme VEYRIES Nadine

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à l'ordonnance 2020 316 du 25 mars 2020 concernant la crise sanitaire, la guinguette des thermes (Mme AMBOT) et la salle de Yoga (Mr BARNERON) ont été contraintes de fermer. Pour cela il est nécessaire d'annuler les loyers de Mars Avril et Mai 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :  
- d'annuler les loyers de Mars Avril et Mai 2020.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture  
de Saint-Gaudens

Le 15 juin 2020

Publié ou notifié le

Fait à BARBAZAN

Le 12 juin 2020

Le Maire



Handwritten signatures of the Mayor and council members.